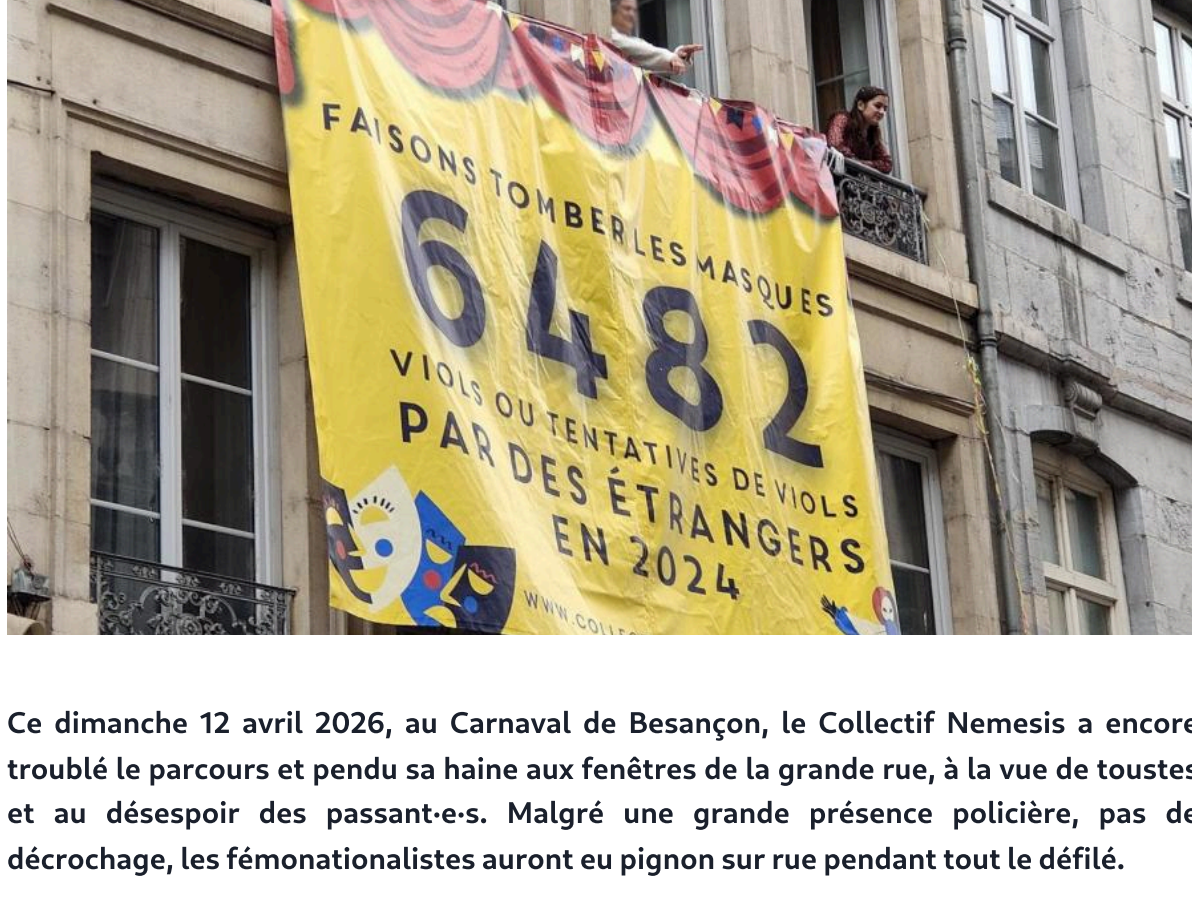


À Besançon, Nemesis gâche (encore) la fête



Ce dimanche 12 avril 2026, au Carnaval de Besançon, le Collectif Nemesis a encore troublé le parcours et pendu sa haine aux fenêtres de la grande rue, à la vue de tous et au désespoir des passant-e-s. Malgré une grande présence policière, pas de décrochage, les fémonationalistes auront eu pignon sur rue pendant tout le défilé.

Même méthode, même événement

À Besançon, ce n'est pas la première fois que le collectif, et particulièrement son visage local Yona Faedda, font une action similaire. En 2024 déjà, une banderole avait été déployée dans la grande rue de Besançon et la militante régionale avait déambulé sur le parcours avec une pancarte « *voleurs étrangers dehors* » accompagnée d'une autre militante qui, elle, brandissait « *libérez nous de l'immigration* ».

Le collectif fémonationaliste, dont la demande de dissolution grandit dans le débat public, est coutumier de ces actions d'agitprop. Ses militantes s'étaient illustrées par des procédés analogues au marché de Noël de Strasbourg en 2025 ainsi qu'à la grande braderie de Lille en 2023. Dans la région, Dole avait aussi eu droit à sa banderole et cette année, Besançon aura de nouveau le droit à son immense bâche déployée sur le parcours du carnaval.

Plus tôt dans la semaine, un recrutement de personnes avec comme profil recherché : « *ancien policier/ancien militaire ou agent de sécurité* » avait été fait sur les réseaux sociaux, ils étaient deux ce jour à accompagner la rapide déambulation place du Huit-Septembre 1944. Yona Faedda y brandissait, avec une militante, les mêmes pancartes qu'en 2023 avant de se rendre à la fenêtre du 66 grande rue, cette fois accompagnée de plusieurs autres femmes. À celles-ci, s'ajoutent cinq militantes qui étaient présentes dans la rue, mêlées à la foule, pour prendre des photos et vidéos. Une petite dizaine de personnes donc, dont certaines venaient de Belfort et Dijon pour garnir le faible effectif bisontin.



Yona Faedda et une autre militante du collectif Nemesis brandissant les banderoles « libérez nous de l'immigration » et « voleurs étrangers dehors » place du Huit-septembre 1944, le 12 avril 2026 à Besançon – Capture d'écran Instagram.

Colère et agacement dans la rue

Malgré la colère de la foule, Yona Faedda et une de ses militantes ont pu s'afficher pendant un long moment place du Huit-Septembre 1944 sans être inquiétées. Elles ont ensuite pu librement rejoindre la Grande rue et déployer leur banderole à l'approche du premier char du carnaval. En bas, les passant-e-s s'insurgeaient et dénonçaient le racisme du message : « *faisons tomber les masques : 6482 viols ou tentatives de viols par des étrangers en 2024* ».

Au-delà des spectateurices venu-e-s pour l'événement, plusieurs personnes sur les chars ont montré leur mécontentement en tirant des confettis directement dans les fenêtres ouvertes de l'appartement. Des tirs inoffensifs et un arrosage de confettis des forces de l'ordre – nombreuses devant l'immeuble – particulièrement salués par les personnes présentes, heureuses de la ridiculisation des militantes et de la police municipale.

Après le passage du cortège long de presque deux heures, les membres du collectif ont fini par ranger la banderole sous les huées. Une contestation vraisemblablement pas du goût des uniformes. « *La police nous a dit d'arrêter, de ne pas envenimer les choses et de ne pas créer de trouble à l'ordre public, à nous, alors qu'il y a clairement une banderole raciste qui vient gâcher l'esprit du carnaval devant nos yeux* » nous expliquent, outré-e-s, un groupe de passant-e-s.

0:00 / 0:16

Tir de confettis depuis une char vers les fenêtres d'où était déployé la banderole de Nemesis – Nadwo pour le Ch'ni.

Mais que fait la police ?

Dès le déploiement de la banderole, les forces de l'ordre sont en tout une quinzaine en bas de l'immeuble. Leur nombre décroît au fil du temps, sans jamais pénétrer dans l'immeuble ni réussir à faire remballer la bâche. Ils se contenteront de quelques photos et vidéos, sans réelle réaction et répondront mécaniquement aux sollicitations : « *On s'en occupe* ». Alors, incapacité à agir ou passivité voulue ? La question a de nombreuses fois été posée pendant les deux heures de défilé.

Mais au-delà de cette inaction, un comportement qui questionne : alpagué-e-s par les passant-e-s, les agent-e-s n'ont eu de cesse de balayer les questions, et face aux personnes exprimant leur colère directement aux militantes du collectif, une invitation à se taire et à circuler systématique. « *Au final, on se demande si la police est là pour retirer la banderole ou pour la protéger* » déplore un spectateur repris par les forces de l'ordre, « *on dirait que ça les gêne pas tant que ça* ».

Sur les réseaux sociaux, le nouvel édile, Ludovic Fagaut, à qui la porte-parole du collectif avait apporté son soutien, dénonce une banderole « à caractère politique » et rappelle que carnaval « n'a pas vocation à devenir un espace d'expression politique ou militant ». Une critique de la forme et des sur le fond donc, mais qui se conclut par l'annonce de possibles poursuites judiciaires, qui pourraient s'ajouter à celles toujours en cours portées par l'ancienne Maire de la ville.

Policier municipal après un arrosage de confettis – Nadwo pour le Ch'ni

Comme conclusion sur les réseaux sociaux, Yona Faedda se moque allègrement du communiqué municipal en répondant « *je condamne fermement et me rend sur place* » (sic) et en profite pour annoncer le retour des actions militantes en Franche-Comté. Le basculement de la ville à droite au dernières élections municipales aurait-il donné des ailes aux militantes du groupuscule proche des milieux néo-fascistes ? Seul l'avenir le démontrera.

Quant à la trame, la recette ne bouge pas non plus : faire le buzz en surfant sur les prétendus « viols » commis par les « étrangers », chiffrés par le collectif à 6 482 en 2024. En se dispensant, bien sûr, de toute mention de sources, de méthodologie, ou de comparatif, rendant cette affirmation invérifiable. Car les estimations gouvernementales évoquent, quant à elles, au-delà des féminicides et des mutilations sexuelles, a minima, la même année, pour les seules femmes âgées de dix-huit ans et plus, 376 000 victimes de violences physiques, verbales ou psychologiques et/ou sexuelles au sein du couple, ainsi que 277 000 victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles.

Une somme d'agressions conjugales, intra-familiales ou « du cru », soit l'immense majorité de ces infractions, qui, faute de rentrer dans des beaux plans comm' racistes, se trouvent savamment passées sous silence par les intéressés.

Mise à jour du 14 avril à 20h29 : Une plainte finalement déposée

S'il avait dans le premier communiqué annoncé mettre l'affaire entre les mains du « Procureur de la République, la préfecture et la Police nationale », le maire, Ludovic Fagaut, a finalement communiqué le dépôt d'une « *plainte pour provocation à la haine* », ce lundi 13 avril 2026.

Illustration d'en-tête : Photo de la banderole déployée par le Collectif Nemesis au 66 grande rue à Besançon, le 12 avril 2026 pendant le Carnaval – alerte témoin pour le Ch'ni.

← PRÉCÉDENT

SUIVANT →

Sur Besançon-la Malcombe, l'aire d'accueil des « gens du voyage » rasée pour y construire un parking ?

Radon : ce gaz inconnu que l'on respire au quotidien

Le coup de crayon, par Peha – 15 avril 2026

15 Avril 2026



En Franche-Comté, plusieurs « marches des fiertés » prévu 2026

14 Avril 2026



Si vous aimez les contenus de Ch'ni, partagez-les ! Et si vous le pouvez, aidez-nous à poursuivre le développement du média en **faisant un don**. Merci !

Si vous êtes **imposables**, vous **bénéficieriez d'une réduction d'impôt de 66 % de la somme donnée**.

Aux côtés de 40 autres médias, nous sommes membre du **Syndicat de la Presse Pas Pareille**.